

Jacques ANDRE et Joël LECORNEC

LA FERME GALLO-ROMAINE DE BODAN

EN QUESTEMBERT (MORBIHAN)

En mars 1961, l'un de nous (J. L.) étudiant le cadastre de Questembert, fut intrigué par une parcelle rectangulaire formant enclave dans une autre et se rendit alors sur le terrain, où il eut la surprise de voir que justement cette parcelle était en cours de défrichement et présentait de nombreux vestiges romains. Interrogé, le cultivateur signala son intention de finir le défrichement dans les jours à venir. Aussitôt alerté, M. Bousquet, directeur de la circonscription des Antiquités historiques de Rennes, donna à l'autre d'entre nous (J. A.) l'autorisation d'effectuer un sondage (1). Si la rapidité nécessaire des sondages effectués et les mauvaises conditions atmosphériques nous ont empêchés de faire le travail avec tout le sérieux désirable, nous avons néanmoins pu obtenir un certain nombre de résultats positifs qui auraient été à jamais perdus sans la rapidité de notre intervention.

I. — POSITION ET DESCRIPTION

Position (fig. 1)

Ce site archéologique se situe sur la commune de Questembert (Morbihan), à quelques dizaines de mètres au sud-

(1) Nous tenons à remercier ici M. J. Bousquet de cette autorisation. Un premier sondage fut effectué le 1^{er} avril, par nous et Patrick André, étudiant en Histoire, que nous remercions de son aide. Le cultivateur n'ayant pas mis ses projets à exécution aussi vite qu'il le pensait, M. J. Bousquet permit à J. L. de faire un second sondage le 10 mai.

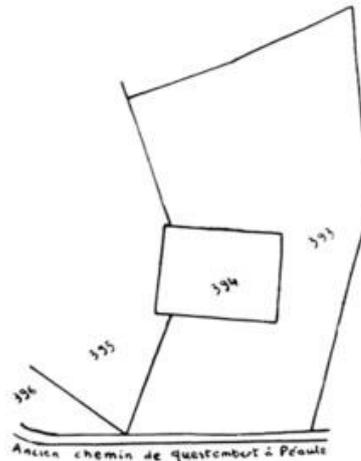


Fig. 1 : Plan cadastral de Questembert. Section M (2^e subdivision).

est du village de *Bodan* (2), sur une colline dominant la vallée du *Tohon* (3). Il se trouve donc dans une région où les vestiges romains sont particulièrement abondants (4).

Description (fig. 2)

Ce site se présentait sous l'aspect d'un talus affaissé formant une enceinte rectangulaire de $51,5 \times 33$ m, la longueur étant sensiblement orientée du sud-est au nord-ouest. Les angles sont arrondis. On note deux entrées dans la partie sud-est, entrées protégées par un talus intérieur terminé par un arc rentrant. Sur le versant sud, il existe un léger rentrant du mur (que l'un de nous, J. A., interprète comme une entrée protégée).

(2) Cadastre : section M, 2^e subdivision, parcelle 394 dite *Cafarno*. M. Gildas Bernier a eu l'amabilité de nous signaler que le mot *Cafarno* cache un *coh-farno* (prononciation à Quiberon : *Couh-Fourneu*) c'est-à-dire « les vieux, ou les mauvais fours ». Cette étymologie paraît vraisemblable, vu la présence de foyers dans ce monument.

(3) Gildas Bernier fait également remarquer « qu'il est infiniment probable que le *Tohon* est apparenté au *Tohannic* (Grand et Petit, commune de Vannes), le radical *Toc'h*, en KLT, signifie débile, impuissant, mourant », ce qui s'applique bien à ce petit ruisseau.

(4) Jacques ANDRÉ, *Densité et répartition de la population*, dans *Ann. Bret.*, LXVII, 1960, 1, p. 103-106 et carte, V, aussi les notes de Joël Lecornee aux séances de la *Soc. Polym. Morb.* depuis 1959.

Au centre se trouvait un monticule sub-carré (12×11 m) peu élevé (quelques décimètres au-dessus du sol, comme les talus).

Lors de notre première visite, après le démottage, des débris de céramique, des fragments de *tegulae*, jonchaient

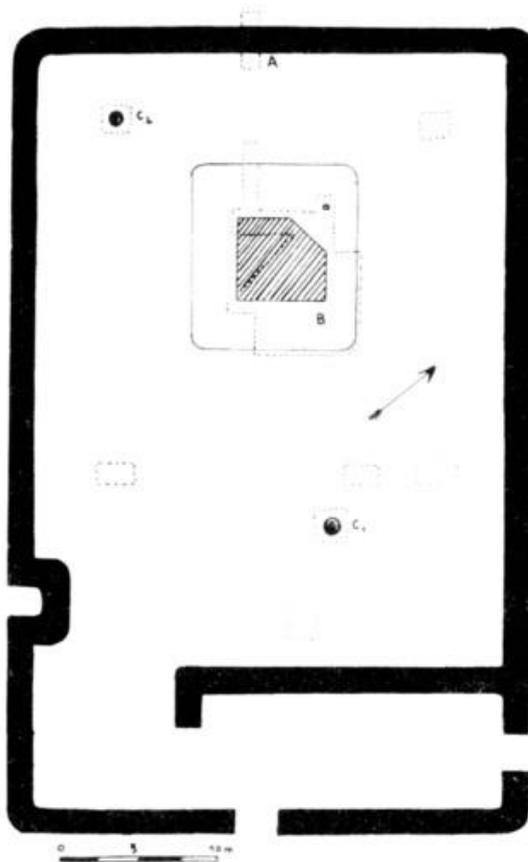


Fig. 2 : Plan général de l'enceinte. En pointillé : limite externe des sondages.

le sol, mélangés à un très grand nombre de pierres, sur toute l'étendue de l'enceinte, ainsi que dans la parcelle 393 (mais en moindre quantité). Deux accumulations de cendres nous permirent de préciser l'emplacement de deux foyers.

II. — LES SONDAGES

Nous n'avons pu faire que quatre sondages :
 une coupe dans le talus extérieur ;
 une coupe du monticule ;
 dans les foyers ;
 en quelques points de l'aire de l'enceinte.

Coupe dans le talus extérieur (fig. 3 A)

Le talus fouillé (position : cf. fig. 3 coupe A), a environ 2,2 m de largeur et 0,6 m de hauteur au-dessus du sol. Une tranchée a permis de noter la structure suivante, du

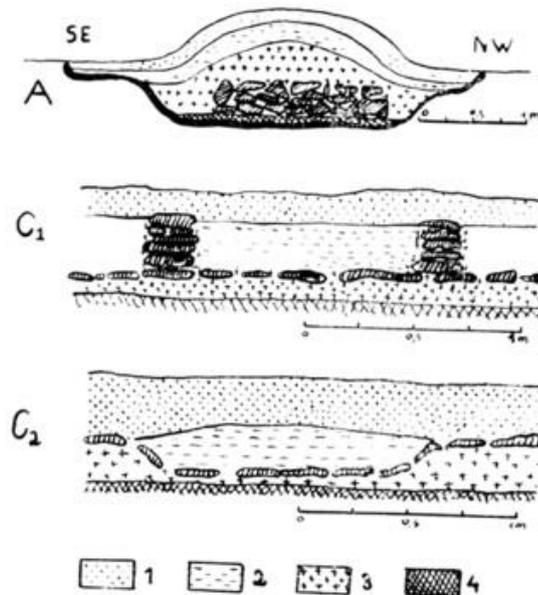


Fig. 3 : Coupes effectuées : A. Talus nord. — C 1 et C2. Foyers 1 et 2. — Légende : 1. terre végétale; 2. terre charbonneuse; 3. argile; 4. substrat granitique.

haut vers le bas : 0,10 m de couverture végétale, puis 0,20 m de terre noire (cendres ?) et enfin une terre jaune argileuse. Dans cette dernière couche se trouvait un mur formé de pierres plates non jointives, de 1,8 m de largeur.

Ce mur semble avoir été construit directement sur le substrat granulitique, mais il est difficile de préciser cela. le substrat se délitant en pierres plates du même type que celles composant le mur. Il ne semble pas qu'il y ait eu un fossé extérieur ni intérieur.

Sondages dans le monticule (fig. 4)

Une première tranchée en B1 (fig. 2) ne montra que quelques décimètres de terre et de pierraille, et on atteignit directement le substrat.

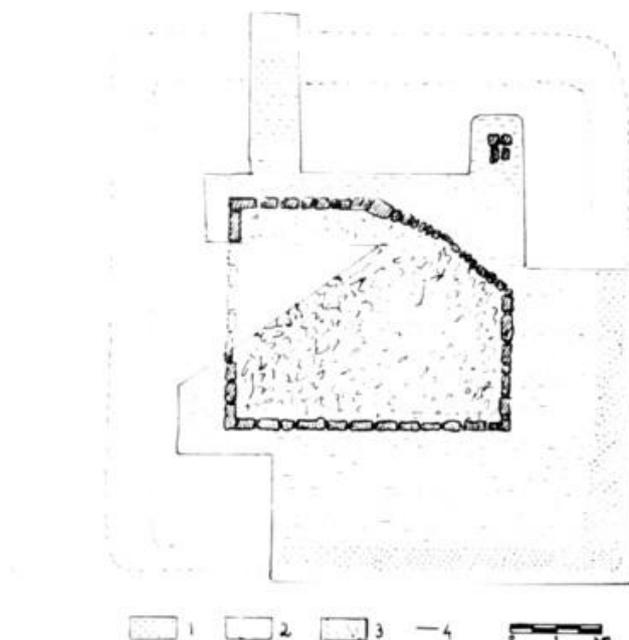


Fig. 4 : Plan du « monticule ». Légende : 1. terre, pierrailles et briques; 2. terre charbonneuse; 3. pierres sèches; 4. limite des fouilles. (Même orientation que la figure 2.)

La fouille en B2 a donné des renseignements beaucoup plus intéressants, que le manque de temps nous a empêchés d'étudier suffisamment. Ce monticule a révélé la structure suivante, de l'extérieur vers le centre : environ 0,60 m

de terre végétale, pierraille, et fragments de briques ; puis 2,40 m d'une couche de terre charbonneuse contenant de la poterie ; et enfin une sorte de plateforme de pierres sèches maintenue en place par une ceinture de gros blocs parallélépipédiques. Cette substruction est pentagonale (rectangle de 6,10 m sur 5,10 m, dont l'angle nord est tronqué). Il existe en outre 4 pierres isolées formant enclave dans la couche du milieu. Nous n'avons malheureusement pas eu le temps d'étudier de plus près la structure, en coupe notamment, de cette plateforme, ni d'observer la présence éventuelle de traces de constructions en bois.

Sondages dans deux foyers (fig. 3-C1 et C2)

Deux zones riches en cendres nous ont incités à y faire des sondages, ce qui nous montra l'existence de deux foyers.

Le premier foyer (C1), légèrement à l'est du centre de l'enceinte, présente une forme circulaire (diam. 1,5 m) et est circonscrit par des pierres plates empilées et jointes par un mortier argileux. Ces pierres reposent directement sur le dallage de l'enceinte (cf. infra) et s'élèvent à environ 0,20 m. Dans la terre, très charbonneuse, ont été trouvés de la poterie, un morceau de verre bleuté et un peson en pierre.

Le second foyer (C2) se trouve dans l'angle nord-ouest. Il est simplement constitué par un affaissement, en forme de cuvette, du dallage de l'enceinte. Outre quelques tessons de poteries, nous y avons ramassé un morceau de lame en fer et quelques clous.

Ces deux foyers, de structures différentes, devaient avoir des utilisations différentes.

Le dallage de l'enceinte

En dégagant les foyers, nous avons remarqué la présence d'un dallage. Pour savoir si ce dallage était local, ou

généralisé dans le reste de l'enceinte, nous avons effectué divers petits sondages rapides en plusieurs points (marqués en pointillé sur la fig. 2), et chaque fois nous avons retrouvé des pierres plates pointives posées à plat sur un lit d'argile. Nous n'avons pas fait de sondages dans les entrées protégées, mais il est probable que ce dallage y existait également, vu la grande abondance de pierres plates à fleur de sol. Nous n'avons toutefois pas repéré ce dallage ni dans la coupe A, ni à proximité immédiate du monticule B.

III. — LE MOBILIER RECUEILLI

Le mobilier, que nous étudierons de façon globale, c'est-à-dire sans spécifier l'origine exacte de chaque pièce (ce qui n'apporterait rien de plus), comprend deux groupes que nous allons voir successivement : celui qui ne fournira

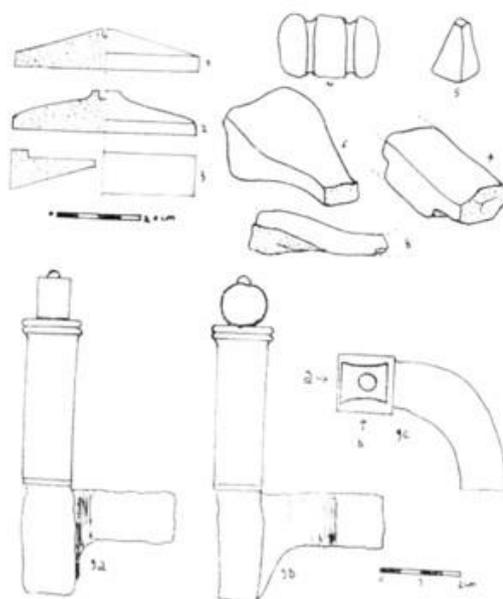


Fig. 5 : 1-3 : Meules; 4 : Contrepoids; 5 : Peson; 6 à 8 : Aiguiseurs (grès, schiste et granulite); 9 : Clef (?); a et b : vue de profil, c : vue du dessus.

aucune datation (mobilier lithique, métal et verre) et celui qui permet certaines précisions chronologiques (monnaies, céramique).



Fig. 6 : Céramique grise courante.

Le mobilier lithique

Il a surtout été trouvé en surface. Il comprend plusieurs morceaux de meules (*meta* et *cutilus* séparés) en granulite, dont le diamètre externe est le même (fig. 5, 1 à 3), ainsi qu'un grand nombre de meules brisées ; des aiguiseurs en schiste, grès ou granulite (fig. 5, 6 à 8) ; un contrepoids de barrière (?) en granulite rougie par le feu et présentant deux gorges parallèles permettant sans doute la fixation à l'aide d'un lien (fig. 5, 4). Le foyer 1 a fourni un bloc de

granulite rougi par le feu de forme troncpyramidale (hauteur 12,5 cm, base carrée de 7 cm de côté), pesant approximativement 1 kg et qui pourrait être un peson (fig. 5, 5). Dans celui n° 2 a été trouvé un lisseur de potier (?) en roche dure à patine verdâtre. Enfin, il convient de signaler un grand nombre d'ardoises épaisses, dont une taillée en disque circulaire (couvrele ?).

Le verre

En surface, nous avons recueilli plusieurs fragments de verre provenant de vases ou de bouteilles (3 rebords, un fragment ondulé, un avec bourrelet); verre bleuté ou bleu vert, à bulles d'air et de faible épaisseur. Sur la plateforme a été trouvée une perle cylindrique (diam. : 6 mm) en verre bleu ; et dans cette plateforme quelques petits fragments de verre. Enfin le foyer n° 1 nous a fourni un fragment ondulé en verre bleuté.

Le métal

Mis à part un très grand nombre de clous en fer (à section carrée) trouvés lors du sondage de la butte A, nous n'avons guère à citer qu'un clou et une lame de fer dans le foyer 2, et un objet en fer recouvert de bronze (fig. 5, 9) qui pourrait être une clef (5).

Les monnaies

Nous n'en avons trouvé que deux, et encore étaient-elles en mauvais état. Elles sont décrites par M. J. Gricourt, de Lambersart (Nord), qui les a étudiées d'après des dessins, et que nous tenons à remercier ici.

(5) La seule clef trouvée sur le territoire des Vénètes semble être, jusqu'à plus ample informé, celle de la villa de Saint-Christophe en Elven, conservée au musée de la Soc. polym. Morb. (Marseille, *Catalogue*, n° 2007) et encore inédite (J. ANDRÉ, *Inventaire des objets romains en bronze*, à paraître dans *Ogam* XIV). Ce genre de clefs à deux métaux est d'ailleurs assez fréquent. V. p. ex. L. ARMAND-CALLIAT, *Cat. des col. arch. de Chalon-sur-Saône* (1950), nos 455 et s.

Gordien le Pieux. Sesterce. Atelier de Rome (241-243).

D) IMP GORDIANVS PIVS FEL AVG. Buste lauré à droite, cuirassé et drapé du *paludamentum* vu de dos.

R) AETERNITATI AVG S|C. Le soleil levant à gauche, levant la main droite et tenant un globe de l'autre.

Cohen n° 43 ; *Roman Imperial Coinage* 297 (a).

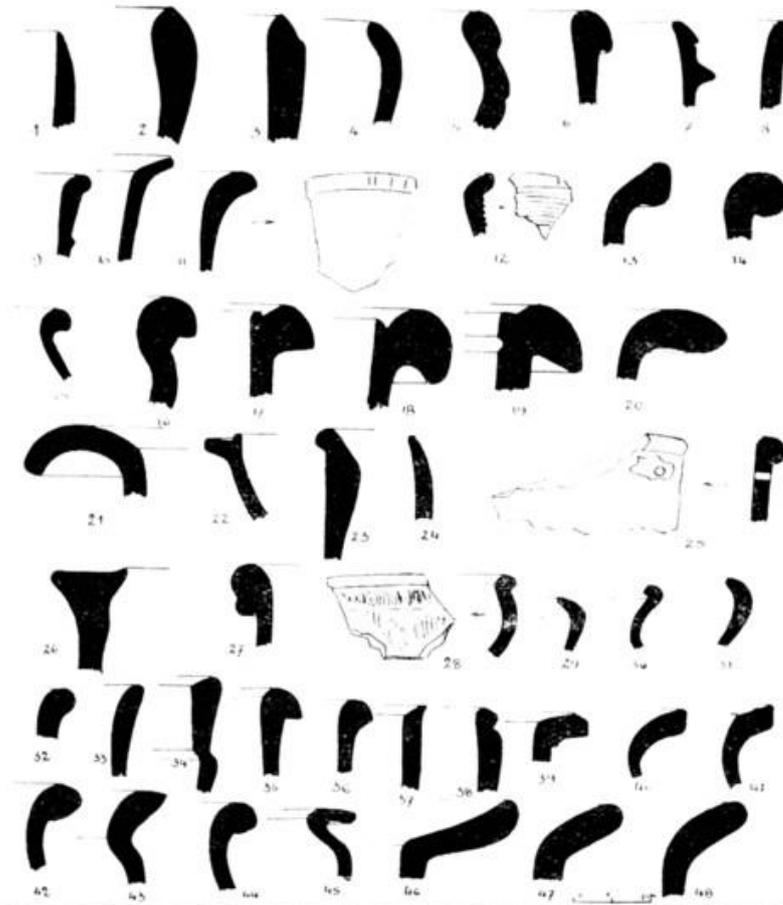


Fig. 7 : 1 à 22. Céramique brune. — 23 à 27. Terra nigra. — 28 à 31. Sigillée. — 32 à 48. Céramique soyeuse.

La seconde est beaucoup plus difficile à dater car nous n'en avons eu qu'un fragment dont le revers est fruste. Il s'agit d'un antoninien, correspondant au plus vilain moment

de l'inflation. Probablement Tetricus père (270-274 ?) ou fils (273-274 ?) ou plutôt de Claude le Gothique (270), vu la place, pas trop à droite du C. La longueur démesurée

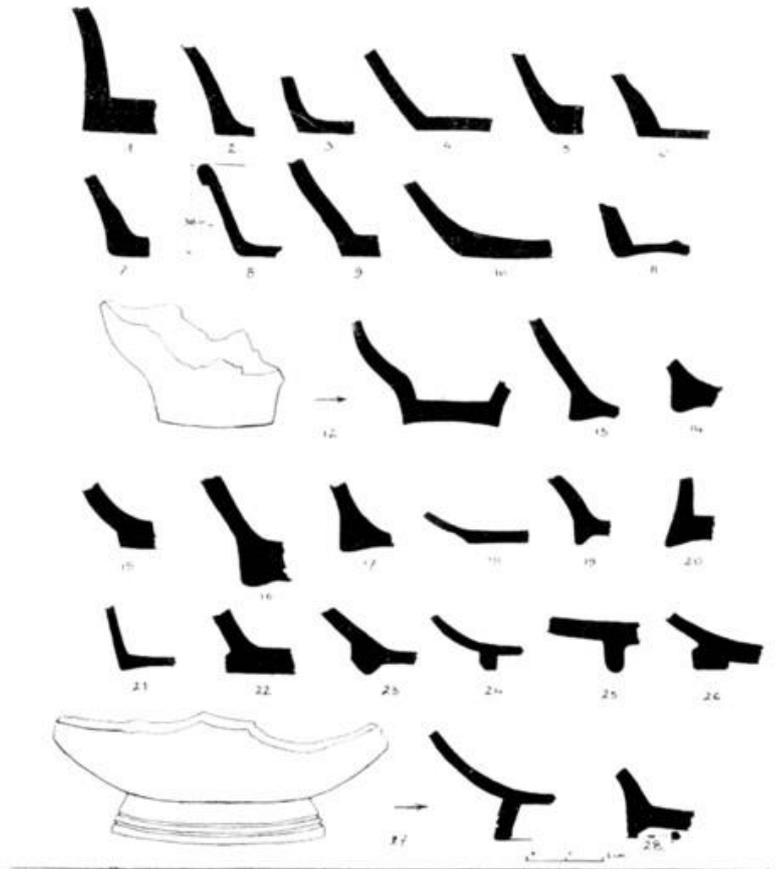


Fig. 8 : 1 à 12, 14. Céramique grise courante. — 13-15-17-18-19. Céramique brune. — 16. Soyeuse. — 20 à 26. Terra nigra. — 27-28. Sigillée.

des raies de la couronne pourrait faire songer à une production régionale. Mais absolument rien de certain.

Ces deux monnaies nous montrent donc une occupation de l'enceinte pendant le III^e siècle.

La céramique

Céramique importée. — La céramique sigillée est rare ; nous ne la trouvons que sous forme de tout petits tessons, pratiquement indatables (fig. 7, 28-31 et 8, 27-28). Seul le tesson 7, 28 semble pouvoir être décrit comme venant de La Graufesenque (Claude Néron ?).

Il en est de même de la *terre nigra* (fig. 7, 23-27 ; 8, 20-26), qui est également rare.

La céramique commune. — Si elle est très fréquente, on ne la trouve qu'en tessons malheureusement hétérogènes et trop petits pour les identifier sûrement. Par ailleurs il est bien connu que la céramique commune romaine n'a pas encore été étudiée de façon sérieuse en Armorique (6). Aussi est-il pratiquement impossible de la dater actuellement. Nous allons donc en donner un inventaire (avec le maximum de planches) en espérant que des études céramologiques ultérieures permettront de préciser la chronologie de nos tessons ! Nous nous référerons chaque fois que possible à la chronologie établie par Hatt (7), mais en ignorant si elle est valable ici.

La plus grande partie de la céramique est grise ou bleutée. Peut-être faut-il y voir un indice chronologique, cette couleur correspondant souvent à une cuisson réductrice utilisée jusqu'à la fin du 1^{er} siècle de notre ère (8) ? Les tessons (fig. 6, 1 à 44 et 8, 1 à 14) appartiennent en général à des vases ovoïdes ou à des vases plus ouverts (gobelets, bols, marmites), mais ils sont trop petits pour qu'on puisse les identifier.

Parmi la céramique rouge ou brun-rouge (fig. 7, 1 à 22 et 8, 13-19), notons un col de cruche (7, 12) qui pourrait remonter à une période allant des Flaviens aux Anto-

(6) P. MERLAT, Pauly-Wissowa, *Real-Encyclopädie der Klassischen Altertumwissenschaft*, Bd VIII A 1, s.v. *Venetii*, col. 761.

(7) J.-J. HATT, *Aperçus sur l'évolution de la céramique commune gallo-romaine*, dans *Rev. Et. Anc.*, 51, 1949, 1, p. 100-128.

(8) *Ibid.*, p. 114.

nins (9). Plus intéressants sont 7 rebords de *mortaria* dont 4 (pl. 7, 19 à 22) dateraient de cette même époque, et trois (16-18) de celle de Marc-Aurèle à Gallien (10). Certains pieds débordants (8, 13-16-19) peuvent dater du IV^e siècle (11).

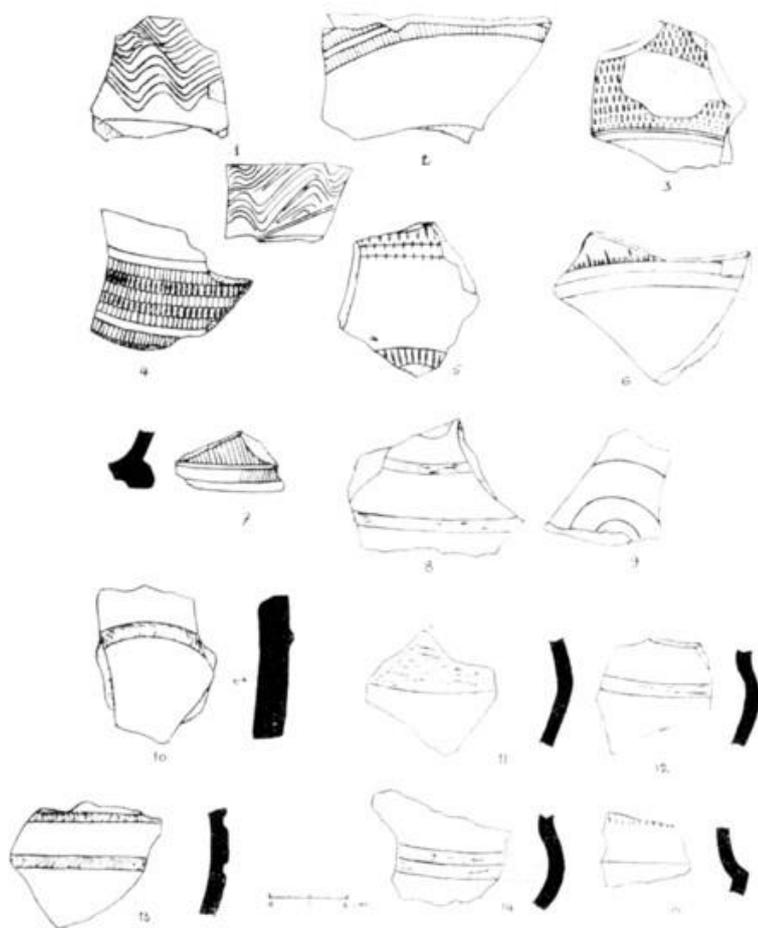


Fig. 9

A noter dans ces deux types de poteries une grande variété d'anses (fig. 10).

(9) *Ibid.*, p. 116 et pl. XI, n° 13.

(10) *Ibid.*, p. 116, et pl. XI, n° 7-8; et p. 120 et pl. XII, n° 15.

(11) *Ibid.*, p. 124.

Enfin nous trouvons plusieurs tessons de grands vases ou marmites en céramique sériciteuse, pouvant être assez tardifs (12).

Signalons pour terminer que la décoration des tessons (fig. 9) appartient à des types classiquement signalés dans les villas romaines du Morbihan (13) et utilise des motifs géométriques par incision ou parfois par lustrage.

Parmi les nombreux fragments de *tegulae* notons la présence de trois portant des marques, respectivement de patte de chat, de chien et d'un pouce humain.

En définitive, le mobilier nous donne quand même quelques précisions : cet ensemble nous paraît avoir été occupé dès le début de notre ère jusqu'au III^e siècle, et peut-être au-delà.

IV. — INTERPRETATIONS

A quelle utilisation était destiné ce monument ? La « plateforme » du monticule B semble bien être la base de quelque construction. Cette dernière aurait été couverte de *tegulae* (si l'on en juge par leur grand nombre) et construite en torchis ou en bois (absence totale de pierres appareillées et de mortier, mais traces de matières carbonisées). Les quatre pierres isolées, à 2 mètres au nord de l'angle tronqué pourrait alors être la base d'un pilier supportant quelque avancée du toit. Rappelons que nous y avons trouvé une clef.

(12) Sur cette question, v. surtout : P.-R. GIOR, *Un type de céramique antique inédit de Cornouaille*, dans *Ann. Bret.*, LXII, 1955, pp. 202-213; et Y. COPPENS, *La Céramique soyeuse dans le sud du Morbihan*, dans *Ann. Bret.*, LXIII, 1956, pp. 143-152.

(13) Nous avons eu l'occasion de donner une liste des gisements où l'on retrouve ces motifs lors de l'étude du gisement gallo-romain de La Hye au Roc-Saint-André (Morb.) : J. ANDRÉ, *La Céramique de La Hye...* à paraître dans *Bull. Soc. polym. Morb. et Id.* et LECORNEC, *Bull. Soc. polym. Morb.*, 1959-60, p.v., pp. 22 et 30. Certains de ces motifs se retrouvent dans le nord-est de la Gaule (Hatt, *l. c.*, pl. IX et X), mais il est difficile de savoir si ces motifs, probablement de tradition gauloise, datent du début de l'occupation romaine ou de la fin (pendant le renouveau celtique ?).

Le dallage montre l'existence d'une cour pavée, dans laquelle se trouvaient au moins deux foyers.

L'enceinte (talus de faible hauteur, probablement sans fossés) semble n'avoir été élevée que dans un but purement défensif (animaux sauvages, rôdeurs). Peut-être les tatus

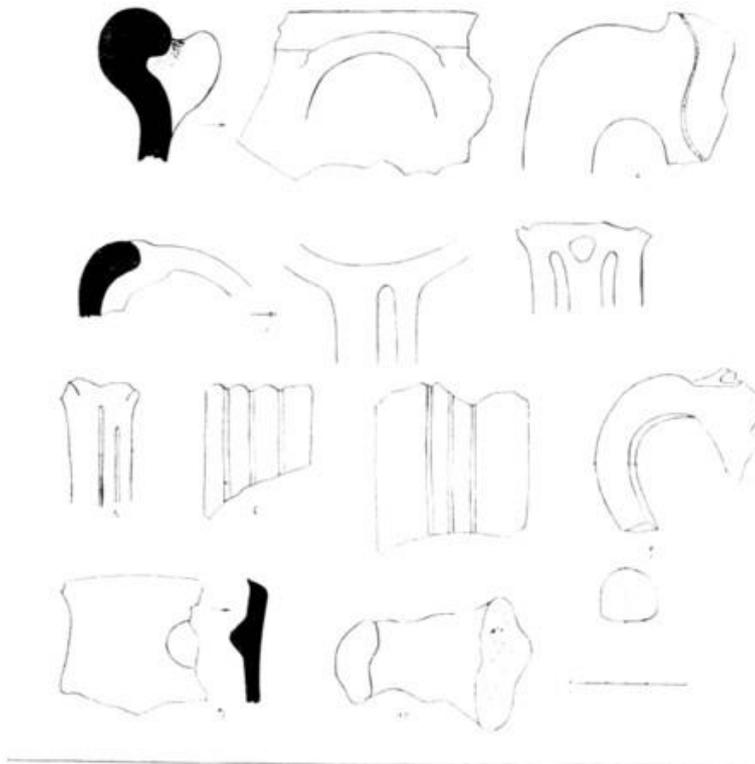


Fig. 10 : 1. Céramique brune grossière. — 2. Anse d'amphore. — 3-7. Céramique grise courante. — 8. Anse d'amphorette. — 9. Anse à oreille, céramique soyeuse. — 10. Anse bouton, céramique grise.

étaient-ils surmontés de quelque palissade en bois. Nous ne pouvons répondre à cette question ni dans un sens ni dans l'autre.

Par ailleurs le mobilier, généralement de fabrication artisanale (même en ce qui concerne la céramique), montre

une grande quantité d'objets à destination agricole : meules, aiguisoirs, pesons.

Ces diverses considérations nous inclinent à penser que nous sommes ici en présence d'un petit domaine rural, très rustique, d'une simple ferme dans sa cour pavée et entourée d'un petit talus. Nous lui donnerons donc le nom de ferme, en précisant que nous sous-entendons qu'il s'agit de quelque chose de très petit, qui n'a rien à voir avec les grandes fermes romaines (14) ou domaines ruraux dont celui des Bossenos en Carnac est un bel exemple vénète.

V. — CONCLUSIONS

Si nous n'avons pu faire ces sondages avec tout le loisir désirable, nous sommes toutefois arrivés à la conclusion que cet ensemble de Bodan était un petit domaine agricole et non un ouvrage militaire, confirmant ainsi l'hypothèse émise depuis quelques années sur l'utilisation de ces enceintes en terre (14 *bis*). Cette ferme n'est sûrement pas la seule du Morbihan, mais la rareté des fouilles ne permet guère de la comparer qu'à celle de *Mané Huirol* en Baden (15). De tels petits domaines agricoles sont d'ailleurs connus depuis longtemps (forêts normandes, Vosges, région de Coblençe) où l'on a noté leur présence sur des petites hauteurs, mais aussi près de *fana*, prouvant ainsi leur tradition celtique (16). Nous n'avons pas remarqué un tel monument dans le voisinage de Bodan, mais presque tous les *fana* morbihannais sont proches d'enceintes de ce type (17). Cette ferme de Bodan se distingue toutefois des autres fermes de la Gaule par la présence de la cour pavée, pavage signalé dans le Morbihan dans l'enceinte circulaire de *Coh Castel* en Monterblanc (18). Depuis quelques années

(14) J. HARMAND, *Les origines... sur l'habitat rural gallo-romain*, dans *Latomus*, n° 51, Bruxelles, 1962.

(14 *bis*) P. MERLAT, *l. c.*, col. 769 ; J. ANDRÉ, *Les enceintes quadrilatérales du Morbihan*, dans *Ogam*, XI/1959, 1, pp. 23-34 ; 4-5, pp. 257-60 ; 6, pp. 441-454.

(15) Cdt BAUDRE, *Bull. Soc. polym. Morb.*, 1943-5, p.v., pp. 3 et 9.

par contre Mrs Cotton a attiré l'attention des archéologues français (19) sur de tels pavages qu'elle a trouvés dans le Berkshire où ils semblent assez fréquents et remonteraient à la période belge (20). Tout ceci montre donc la parenté de la ferme de Bodan avec celles de la Gaule et sans doute de la Bretagne romaines et pré-romaines.

Il serait souhaitable de voir se multiplier les fouilles dans ces enceintes de petites dimensions (21), aux talus semblant affaîssés, aux formes rectangulaires ou voisines du rectangle et dans lesquelles on a souvent signalé des restes de substructions et des vestiges romains (22). Cela pourrait amener, concurremment à des études sur la centuriation, la toponymie et le réseau routier, à une meilleure connaissance de la géographie rurale de l'Armorique.

Nancy, 10 février 1962.

(16) GRENIER, *Manuel*, VI, 2, *Les villages dispersés*, pp. 763-81.

(17) P. MERLAT, *l. c.*, col. 782; J. ANDRÉ, *Les enceintes proches de fana*, dans *Ogam*, XII/1960, 1, pp. 16-20. V, aussi, *Id.*, *Ogam*, XIII/1961, 3-4, p. 426, note 6, toutefois la comparaison avec les enceintes allemandes décrites par Schwartz n'est encore qu'une hypothèse.

(18) J. ANDRÉ, *Les enceintes circulaires du Morbihan*. A paraître dans *Ogam*, XIV (2^e congrès d'études celtiques de Châteaumeillant, 1961).

(19) Mrs Aylwin COTTON, *Relationships between Iron Age earthworks in France and Britain*, 1^{er} Congrès Celticum, dans *Ogam*, XIII/1961, 1, pp. 103-113. V, et sa communication au 2^e congrès (à paraître dans *Ogam*, XIV).

(20) JOBEY, *Archwologia Aeliana*, 4th series, XXXVIII, 1960, 1-38; Mrs. A. COTTON, *Robin Hood's Arbour and rectilinear enclosures in Berkshire*, à paraître dans le *Berkshire Archwological Journal*. Nous tenons à remercier Mme Cotton de l'honneur qu'elle nous a fait en nous confiant un *typescript* de cet article.

(21) C'est sûrement un des principaux critères permettant de différencier ces fermes des camps ou retranchements. Il n'y a pas de parenté entre ce genre de fermes et des enceintes beaucoup plus grandes comme celle des Fossés Sarrazins à Pouligny Notre-Dame dans l'Indre (J. GOURVEST, dans *Ogam*, XII/1960, 1, pp. 21-23).

(22) Pour le Morbihan, on peut déjà citer celles de *Kerhèle* en Plaudren, *Cléziol* en Guehenno, *Queidel* en Roudouallec, sans compter toutes celles qui sont passées inaperçues des anciens archéologues, comme celle de *Kercabon* en Questembert qui présente de petits talus circulaires, probablement traces de huttes.

ADDENDUM

Depuis la rédaction de notre manuscrit, nous devons signaler la découverte de mobilier dans les parcelles voisines (393, 395 et 396) comprenant d'une part du mobilier néolithique (4 grattoirs sur éclat, 1 micro gratteur ovale, 1 pointe fragmentée, 1 poinçon, 2 lamelles brisées, 1 brasard d'archer en schiste ardoisier, 1 nucléus retouché, nombreux éclats de silex, nombreux tessons de céramique dont du Horgen et du Chasséen), et d'autre part un petit morceau de fer et quelques scories et 2 fragments de lave bleutée (?). Par ailleurs, signalons qu'il existe dans la parcelle 395 au bord du chemin actuel un lech bas. Ces quelques découvertes fournissent donc la preuve que ce site était déjà occupé dès le Néolithique et probablement pendant l'âge du Fer. Et elles viennent confirmer la similitude de cette ferme avec celle fouillée par Merlat dans le Finistère il y a déjà une dizaine d'années (P. MERLAT, *Annales de Bretagne*, LIX, 1952, 2, p. 238-255 et *Gallia*, IX, 1952, p. 86 s.v. Meilars).